

**VILLE
DU PUY EN VELAY****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 10 avril 2024****Délibération n° 47**

L'an deux mille vingt quatre, le dix avril à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Caroline BARRE.

Date de la Convocation :
jeudi 04 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
12/04/2024

Étaient présents :

Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Baptiste MASSIN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celline GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Ont donné procuration :

Monsieur Roland LONJON à Madame Ginette VINCENT, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Absent(e)s :

Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX

Secrétaire de séance : Maryline BRUN

La séance a été levée à : 23H59

Rédacteur : Thibaud Berger Finances

Objet :	Budget annexe Camping : approbation du Compte Administratif 2023
----------------	--

Rapporteur : Caroline BARRE

Le Compte Administratif 2023 retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'année telles qu'elles apparaissent dans le document ci-joint. Il présente les résultats de l'exécution du budget qui ont été repris au projet du Budget Primitif 2024.

Au titre de l'exercice 2023, les résultats d'exécution du budget annexe, sont conformes aux résultats constatés au compte de gestion du Trésorier et se déclinent comme suit :

Délibération n°47 du mercredi 10 avril 2024

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		48 419,91	5 043,66		5 043,66	48 419,91
Opérations de l'exercice	938,11	15 771,35	0,00	5 981,77	938,11	21 753,12
TOTAUX	938,11	64 191,26	5 043,66	5 981,77	5 981,77	70 173,03
Résultats de clôture 2023	63 253,15		938,11		64 191,26	
<i>Restes à réaliser</i>			15 210,40		15 210,40	0,00
TOTAUX CUMULES	938,11	64 191,26	20 254,06	5 981,77	21 192,17	70 173,03
	RESULTAT DE CLOTURE		RESULTAT DE CLOTURE		RESULTAT NET DE CLOTURE	
Résultats définitifs	63 253,15		-14 272,29		48 980,86	

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 02/04/2024

2 abstentions

Le Conseil Municipal :

- ARRÊTE le Compte Administratif 2023 du budget annexe Camping conformément au tableau ci-dessus.

Pour le Maire empêché,
L'Adjointe au Maire
Caroline BARRE

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 10 avril 2024,
Le Secrétaire de séance,
BRUN Maryline,
Conseillère municipale.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 10 avril
2024